

DEL COURT.fr

LA PROPRETÉ, C'EST NOTRE MÉTIER

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la fiche produit, présentée par Delcourt.

L'équipe Delcourt vous souhaite une bonne lecture.



SARL BLANQUART 515 Rue Du Vent De Bise BP 90018 59112 ANNOEULLIN Tél : 03.20.85.64.55 Fax : 03.20.86.43.30	FICHE DE DONNEES DE SECURITE ----- FICHE REF : 1098 -Détartrant cabine de douche	Edition : le 07-09-2005 Remplace la précédente : Décembre 2004 <hr/> Nombres de pages : 3
---	--	---

<p>1. <u>IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE</u></p> <p>1.1 Libellé du produit : DETARTRANT CABINE DE DOUCHE 1.2 Code du produit : 1098 1.3 Utilisations : Détartrage des cabines de douche</p> <p>1.4 Fournisseur : SARL BLANQUART BP 90018 59112 ANNOEULLIN Tél : 03.20.85.64.55 Fax : 03.20.86.43.30</p>
<p>2. <u>COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS</u></p> <p>2.1 Nature chimique du produit : Solution aqueuse d'acides minéraux, colorant, parfum, excipients. 2.2 Composants apportant un danger : acide phosphorique N° CAS : 7664-38-2</p>
<p>3. <u>IDENTIFICATION DES DANGERS</u></p> <p>3.1 Principaux dangers : Produit irritant pour les yeux et pour la peau. 3.2 Symptômes liés à l'utilisation : -inhalation : irritant pour les voies respiratoires. -Contact avec la peau : irritant pour la peau -Contact avec les yeux : irritant pour les yeux. -Ingestion : danger sérieux par ingestion, peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus intestinal.</p>
<p>4 <u>PREMIERS SECOURS</u></p> <p>D'une manière générale, en cas de doute ou de douleur persistante : faire appel à un médecin. Attention : ne rien faire ingérer à une personne inconsciente</p> <p>En cas de contact accidentel avec : -LA PEAU : Oter les vêtements souillés, laver les parties atteintes avec de l'eau savonneuse Rincer à grande eau. Laver les vêtements avant réutilisation. -LES YEUX : Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes, en maintenant les paupières écartées. Ne pas frotter. En cas de douleurs persistantes : consulter immédiatement un ophtalmologiste. -EN CAS D'INHALATION : Mettre au repos et à l'air frais. -EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas tenter de provoquer de vomissements.</p>
<p><u>MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</u></p> <p>4.1 Classe d'inflammabilité : non combustible 4.2 Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, pulvérisation d'eau, mousse, produit chimique sec.</p>

- 4.3 Mesures de protection en cas d'intervention : Equipement de protection approprié, appareil de protection de la tête/du visage et appareil de protection respiratoire autonome.
- 4.4 Autres protections : Eloigner le personnel superflu.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Protection individuelle : Gants, vêtements couvrants de protection appropriés.
- 6.2 Protection de l'environnement : Ne pas déverser de manière non contrôlée dans les égouts, le sol et les eaux potables.
- 6.3 Méthodes de nettoyage : Ecoper ou aspirer le produit le plus rapidement possible en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Laver à l'eau. Neutraliser avant rejet.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation

Produit à manipuler avec prudence. Port de gants et lunettes anti-éclaboussures ou écran facial sont recommandés lors de l'utilisation du produit ou en cas de possibles projections. Se laver rapidement toute zone exposée avec un savon doux et de l'eau tiède avant de manger, de boire, de fumer.

7.2 Stockage

Conserver dans son récipient d'origine bien fermé, dans un local tempéré et hors gel. Ne pas stocker à proximité d'une source de chaleur et à la lumière directe du soleil.

- Nature des emballages autorisés : polyéthylène, verre.
- Nature des emballages non autorisés : Métaux, fer, aluminium, inox
- Eviter toute exposition inutile. Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Protection individuelle

- Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire pour poussière ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial sont recommandés.
- Protection de la peau : Port de gants appropriés est recommandé.

Mesure d'hygiène : se laver les mains après utilisation du produit.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT :	Liquide	ODEUR :	Inodore ou parfumée
COULEUR :	verte	SOLUBILITE :	Totale dans l'eau
PH :	Inférieur à 1	DENSITE :	1.04+/-0.10

10 STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Stabilité : Stable aux conditions normales d'emploi.
- 10.2 Incompatibilités : avec les bases.
- 10.3 Produit de décomposition dangereux : oxydes phosphoreux.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Voir rubrique 3

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Les phosphates peuvent stimuler l'élevage des algues et diminuer ainsi la qualité de l'eau. Le produit ne peut pas être déversé de manière non contrôlée : il pourrait nuire aux poissons.

13 ELIMINATION

13.1 Produit et ses dilutions : Neutraliser le pH avant rejet.

13.2 Emballages : Les emballages seront vidés et refermés.

Pour élimination : détruire les emballages selon la réglementation en vigueur.

L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour l'emballage de ce produit.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre

ADR / RID : non concerné

N° ONU : non concerné

Plaque de danger (s) : non concerné

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage symbole(s) : XI Irritant

Phrase(s) R :

-r 36/38 : Irritant pour les yeux et pour la peau.

Phrase(s) S :

-S 2 : Conserver hors de portée des enfants.

- S 25 : Eviter le contact avec les yeux.

-S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

-S 37 : Porter des gants appropriés.

-S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

-S 64 : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).-

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées et restrictions : voir fiche technique pour des informations détaillées.

-Liste des phrase(s) R pertinentes : R 36/38 : Irritant pour les yeux et pour la peau.

Limitation responsabilité : Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Respecter les usages, teneurs, conditions et précautions d'emplois mentionnés dans les documents techniques et de sécurité établis. Ces recommandations, fondées sur nos connaissances à ce jour, ont été déterminées en fonction des caractéristiques du produit et, le cas échéant, des applications pour lesquelles il est préconisé. Sur ces bases et selon les bonnes pratiques professionnelles, tenez compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs concernant votre activité, tels que les conditions de mise en œuvre du produit, ainsi que l'usage raisonnablement prévisible de votre produit. La responsabilité de la SARL BLANQUART ne saurait être mise en cause en cas d'incidents consécutifs à l'emploi de l'un de ses produits à des fins ou dans des conditions non préconisées dans les documents de sécurité, fournis par elle, ni en cas de non-respect des règles et précautions à observer dans l'exercice de votre profession. Cette fiche peut faire référence à des textes réglementaires. Elle ne saurait pour autant comporter une énumération exhaustive des textes promulgués à la date de la rédaction. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

DEL COURT.fr

LA PROPRETÉ, C'EST NOTRE MÉTIER

Pour poursuivre votre visite, cliquez ici :



<http://www.delcourt.fr>

Bonne visite.

